

**Troisième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité
sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2015
(New York 28 avril - 09 mai 2014)**

Intervention de M. Frédéric JOURNES

Gouverneur pour la France à l'AIEA

**Directeur des relations internationales du Commissariat à l'énergie atomique et
aux énergies alternatives**

« Chapitre 3 »

Monsieur le Président,

La France s'associe pleinement au discours prononcé au nom de l'Union européenne sur ce chapitre.

Je souhaite compléter en ajoutant quelques éléments à titre national.

Monsieur le Président,

Tous les Etats doivent pouvoir bénéficier des applications civiles de l'atome lorsqu'ils respectent leurs obligations internationales et poursuivent de bonne foi des activités nucléaires à des fins pacifiques. C'est une des clefs qui a permis l'adhésion de presque tous les Etats au Traité. Le développement de l'énergie nucléaire civile est un élément essentiel pour la réalisation des objectifs du TNP et pour le renforcement du régime international de non-prolifération.

La France, en application de l'article IV du TNP, œuvre activement pour un développement responsable de l'énergie nucléaire et promeut les standards les plus stricts en matière de sûreté, de sécurité et de non-prolifération. La France maîtrise l'ensemble des technologies nucléaires, de la recherche à la production d'électricité, de la conversion de l'uranium à la gestion des déchets radioactifs, et travaille activement au nucléaire du futur autour des recherches sur les réacteurs de 4ème génération et à travers la construction du réacteur ITER qui se poursuit sur le site de Cadarache dans le cadre d'un projet international.

Actuellement, 435 réacteurs de puissance sont en fonctionnement dans le monde, alors que 72 sont en construction. Dix nouvelles constructions ont débuté l'année dernière. Devant ces chiffres qui confirment les perspectives de croissance des capacités électronucléaires mondiales dans les prochaines décennies, la France réaffirme devant vous son engagement en faveur d'un nucléaire sûr, durable et responsable. Elle entend poursuivre sa contribution au développement du nucléaire à travers ses nombreuses coopérations internationales et son soutien permanent et croissant à l'action de l'AIEA dans la promotion de l'énergie nucléaire.

Je souhaite attirer plus précisément l'attention sur un sujet important pour nous tous : celui des pays primo-accédants qui, en partant d'une expérience limitée, vont développer de façon très rapide dans les prochaines décennies des capacités électronucléaires conséquentes. C'est pour la communauté internationale une situation inédite que de voir un nombre important de pays en développement ou émergents accéder en même temps à l'énergie électro-nucléaire. Ces pays vont devoir répondre à quatre défis :

- Répondre à une demande croissante d'une énergie à bas prix
- Limiter les émissions de CO₂
- Satisfaire des exigences de sûreté et de sécurité renforcées

Et enfin :

- Veiller à l'acceptation du public

Ces pays n'ont pas le luxe de disposer de 20 ans pour mûrir leurs capacités techniques et institutionnelles. Pour encadrer leur programme électronucléaire, ils doivent construire ou acquérir très vite ces compétences, et ils vont donc solliciter simultanément les outils de coopération multilatéraux et ceux des pays fournisseurs. Cela pose pour nous tous de nombreux défis. Cela rend nécessaire et urgente une coopération internationale beaucoup plus poussée que par le passé : institutionnelle, scientifique, technique et juridique.

A ce titre, le développement des ressources humaines et la formation dans le domaine nucléaire constituent pour la France un enjeu majeur du développement responsable de l'énergie nucléaire. Mon pays se félicite de l'organisation par l'AIEA de la Conférence internationale sur le développement des ressources humaines pour les programmes électronucléaires. Celle-ci se tiendra à Vienne à partir du 12 mai et permettra aux Etats membres d'échanger et renforcer leurs coopérations sur ce sujet essentiel. La France et l'AIEA ont par ailleurs conclu au mois de novembre dernier des arrangements pratiques qui fourniront aux entités françaises un cadre leur permettant de renforcer leur soutien aux activités de l'Agence en matière de formation théorique et pratique dans le domaine de l'énergie nucléaire. La France estime souhaitable de réfléchir, avec les pays les plus directement intéressés, à l'ensemble de ces sujets. Tant dans le cadre de la conférence générale de l'AIEA que dans celui du processus d'examen du TNP, il est souhaitable d'identifier ensemble ce que nous pouvons faire, en plus et en mieux, pour apporter une réponse satisfaisante à ces besoins.

Monsieur le Président,

L'ampleur de l'accident survenu à la centrale de Fukushima Daiichi, il y a plus de trois ans, a confirmé de façon dramatique la nécessité de faire progresser et de maintenir au plus haut niveau la sûreté nucléaire partout dans le monde. Ses conséquences qui continuent de marquer l'actualité soulignent, s'il en était encore besoin, qu'il s'agit là d'une condition incontournable de l'utilisation responsable de l'énergie nucléaire et de son acceptation par le public.

La France considère qu'il faudra encore plusieurs années pour tirer les leçons de l'accident de Fukushima. Elle considère que les efforts de toutes les parties prenantes

doivent être maintenus. La finalisation par l'Agence, d'ici la fin de cette année, d'un rapport complet sur l'accident qui tiendra compte de tous les enseignements déjà tirés, y contribuera très certainement de façon significative. La France a mobilisé ses experts afin qu'ils participent activement à la rédaction de ce rapport.

Le plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire est plus que jamais un outil essentiel du processus de retour d'expérience engagé par la communauté internationale. Avec un objectif de transparence, la France a rendu public en décembre 2012 la déclinaison nationale du plan de l'AIEA. Elle l'a déposée comme document de travail au Comité préparatoire de 2013. Une version actualisée de ce document de travail a été diffusée à l'occasion de ce Prepcom.

Ma délégation soutient en particulier le développement et la généralisation des missions internationales de revue par les pairs et souhaite rappeler les engagements des Etats, conformément au plan d'action, d'accueillir au moins une mission OSART (Operational Safety Review Team) d'ici fin 2014 et d'en publier les conclusions.

La France, pour sa part, accueillera cette année une nouvelle mission IRRS (International Regulatory Review Service), après celle de 2006, ainsi que deux missions OSART, une sur la centrale de Flamanville et l'autre à la Direction Production Ingénierie d'Electricité de France (EDF).

Monsieur le Président,

La nécessaire amélioration du cadre international de sûreté passe également par le renforcement des conventions internationales relatives à la sûreté nucléaire, y compris les conventions relatives à la responsabilité civile nucléaire, et de leur application.

A cet égard, nous saluons les travaux de la réunion d'examen des Parties contractantes à la Convention sur la sûreté nucléaire qui s'est déroulée le mois dernier et notamment la décision de convoquer d'ici un an une conférence diplomatique destinée à examiner la proposition suisse d'amendement à la CSN. Nous encourageons les parties contractantes à mettre en œuvre les mesures volontaires adoptées par la 6^{ème} réunion.

L'établissement d'un régime mondial de responsabilité civile nucléaire (RCN) constitue un objectif majeur du plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire. Les Etats-Unis et la France ont signé en août dernier une déclaration conjointe qui affirme notre engagement à contribuer au développement d'un régime mondial de responsabilité civile nucléaire, reposant sur des relations conventionnelles entre les Etats, et permettant une juste indemnisation des victimes d'accidents nucléaires.

La France encourage tous les Etats concernés à adhérer aux instruments internationaux renforcés de responsabilité nucléaire. Cela comprend, le cas échéant, la Convention de Paris révisée (associée à la Convention de Bruxelles révisée) ou la Convention de Vienne révisée, liées par le Protocole Commun, et la Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires (CRC). Nous espérons que cette initiative conjointe avec les Etats-Unis permettra d'accélérer le développement

d'un régime mondial de responsabilité civile nucléaire reposant sur des relations conventionnelles entre les Etats.

La France considère en particulier que les Conventions de Paris et de Bruxelles, et la Convention de Vienne, dans leurs versions révisées, ainsi que le Protocole commun relatif à l'application des Conventions de Paris et de Vienne, constituent un système pertinent pour la réparation des dommages nucléaires. Je signale que l'Assemblée nationale française vient par ailleurs d'adopter la loi de ratification du Protocole commun. L'instrument de ratification français peut donc désormais être déposé.

Monsieur le Président,

Dans le domaine de la sécurité nucléaire, conformément à l'engagement pris par le Premier Ministre français au Sommet de Séoul en avril 2012, la France, qui a accueilli en novembre 2011 une mission IPPAS (International Physical Protection Advisory Service), a organisé en décembre 2013, en collaboration avec l'AIEA, le premier séminaire international consacré au retour d'expérience et à l'évaluation de ce type de missions.

Par ailleurs, la France est particulièrement impliquée sur le sujet de la sûreté et de la sécurité des sources radioactives. Nous continuerons de soutenir les efforts internationaux déployés par l'AIEA pour améliorer la gestion sûre et sécurisée des sources radioactives. Nous poursuivrons, pour les sources d'origine française, les actions de sécurisation ou de rapatriement éventuellement nécessaires en coopération avec l'Agence. Une opération de rapatriement de deux sources de haute activité a été menée en décembre dernier au Soudan en coopération avec l'AIEA et les autorités soudanaises, d'autres sont en préparation.

Comme le Président de la République l'a proposé lors du sommet de La Haye, la France appelle de ses vœux la création d'une structure regroupant les pays exportateurs de sources radioactives pour définir ensemble des règles et bonnes pratiques et en particulier s'accorder sur le principe de retour au fournisseur des sources usagées.

Monsieur le Président,

L'atome a un rôle essentiel à jouer, hors de la production d'énergie, dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'environnement ou de la gestion des ressources en eau en faveur du développement des pays les plus pauvres afin de répondre à leurs besoins réels. La France salue le rôle moteur de l'AIEA dans ce domaine qui, par son action en faveur des sciences et applications nucléaires et son programme de coopération technique, contribue activement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En conclusion Monsieur le Président,

Le développement responsable de l'énergie nucléaire constitue un enjeu essentiel pour l'avenir de notre planète. Nous devons poursuivre notre action pour promouvoir

ce développement qui permettra à la communauté internationale d'apporter des réponses aux formidables défis économiques, humains et environnementaux qui sont devant nous. En revanche, plus que jamais, la sûreté nucléaire doit constituer pour nous la priorité absolue et guider nos actions en matière de développement de l'énergie nucléaire. Cela doit être la priorité de tous.

Monsieur le Président, je vous remercie.

**Third Session of the Preparatory Committee for the 2015 Nuclear Non-
Proliferation Treaty Review Conference
(New York, April 28 – May 9, 2014)**

**Statement by Mr Frédéric Journes
Governor for France to the IAEA
Director of International Relations for the French Alternative Energies and
Atomic Energy Commission (CEA)**

“Chapter 3”

Mr. Chairman,

France fully adheres to the statement made on behalf of the European Union on this chapter.

I would like to add a few items from a national standpoint.

Mr. Chairman,

All States have the right to benefit from civil nuclear applications when they comply with their international obligations and pursue nuclear activities for peaceful purposes in good faith. This is one of the keys which has enabled the adherence of nearly all States to the Treaty. The development of civil nuclear energy is an essential component in meeting the objectives of the NPT and in strengthening the international non-proliferation regime.

France, in application of article IV of the NPT, is actively working towards the responsible development of nuclear energy, and advocates the strictest standards in terms of safety, security and non-proliferation. France has extensive expertise in all fields of nuclear technology, from research to electricity generation, from uranium ore conversion to waste management and is actively working to develop the nuclear energy of the future based on research into fourth-generation reactors and the construction of the ITER reactor, which is continuing at the Cadarache site as part of an international project.

There are currently 435 nuclear reactors in operation across the world, with 72 more under construction. Ten new builds began last year. Given these numbers, which confirm the prospects of growth in worldwide nuclear power capacity over the coming decades, France would like to restate here its commitment to safe, sustainable and responsible nuclear activities, and plans to continue its contribution to this field through a number of international cooperation initiatives and its continuing and increasing support to the work of the IAEA in promoting nuclear energy.

In particular, I would like to draw your attention to a topic which is important to all of us: that of states accessing nuclear energy for the first time, which, based on limited experience, are going to develop substantial nuclear energy capacity very quickly over the coming decades. Looking at an important number of either developing or emerging States acceding at the same time to nuclear energy represents an unknown challenge for the international community. These countries must meet a four-fold challenge:

- A growing demand for low cost energy
- The limitation of CO₂ emissions
- Compliance with enhanced safety and security requirements

And finally:

- Taking into account public acceptance

These States do not have the luxury of a 20-year timeframe to devote to bringing to maturity the technical and institutional skills. To manage their nuclear power programme, they need to build or acquire very fast these capacities, and as a consequence, they will mobilize simultaneously the international cooperation tools and those of the supplier's countries. This presents us with numerous challenges. It means it is necessary and urgent to deploy much more in-depth international cooperation than in the past, on a number of levels: institutional, scientific and technical, as well as legal.

In this regard, the development of human resources and training in the nuclear field represents, for France, a major challenge for a responsible development of nuclear energy. My country particularly welcomes the holding in Vienna mid- May of an international conference on the development of human resources for nuclear programmes, which will give an opportunity to Member States to reinforce their cooperation in this essential matter. France and the IAEA have also concluded practical arrangements which will give to the French entities a framework to increase their support to Agency's activities in the field of theoretical and practical training dedicated to nuclear energy. France is willing to think on all these issues with the most interested countries. We should identify together what we can do better to give a positive answer to these requests either during the IAEA's General Conference or during the NPT review cycle.

Mr. Chairman,

The scale of the accident which occurred at the Fukushima Daiichi nuclear power plant more than three years ago dramatically confirmed the need to improve nuclear safety and ensure it is maintained at the highest level throughout the world. Its consequences continue to make headlines and show us, if any further proof were needed, that this is an essential condition for the responsible use of nuclear energy and its acceptance by the general public.

France believes that it will take several more years to learn the lessons from the Fukushima accident, and that the efforts of all stakeholders must be sustained. By the end of this year, the IAEA will finalize a comprehensive report on the accident, taking into account all the lessons already learnt, which will certainly make a significant

contribution in this regard. France has mobilized its experts so they can play an active role in the drafting of this report.

More than ever, the action plan of the IAEA on nuclear safety is an essential part of the process of gathering feedback being conducted by the international community. With a view to transparency, in December 2012 France released a breakdown of the implementation of the IAEA plan in France, and submitted it to the 2013 Preparatory Committee as a working document. An updated version of this working document has been distributed during this Prepcom.

In particular, my delegation supports the development and widespread implementation of international peer review missions, and would like to remind States of their commitment, in compliance with the action plan, to host at least one OSART (Operational Safety Review Team) mission by the end of 2014, and to publish its findings.

For its part, this year France will host another IRRS (International Regulatory Review Service) mission, following the one in 2006, as well as two OSART missions, one focusing on the Flamanville nuclear power plant and the other on the Engineering and Production Department (DPI - *Direction Production Ingénierie*) of *Electricité de France* (EDF).

Mr. Chairman,

The necessary improvement of the international safety framework also requires the strengthening of international conventions on nuclear safety, including conventions on nuclear civil liability, and their application.

In this regard, we would like to commend the work of the Review Meeting of the Contracting Parties to the Convention on Nuclear Safety which was held last month and in particular the decision to hold a diplomatic conference in a year's time to assess the Swiss proposal for an amendment to the CNS. We encourage all contracting Parties to implement on a voluntary basis the decisions adopted by this sixth review Conference.

The establishment of a global nuclear civil liability regime is a major objective of the IAEA action plan on nuclear safety. Last August, the USA and France signed a joint declaration which affirms our commitment to contributing to the development of a global nuclear civil liability regime, based on existing conventions between States, for the fair compensation of victims of nuclear accidents.

France encourages all the relevant States to adhere to strengthened international nuclear civil liability instruments. This includes, amongst others, the Paris Convention (alongside the Brussels Convention) and the Vienna Convention, in their revised versions, linked by the Joint Protocol, and the Convention on Supplementary Compensation for Nuclear Damage. We hope that this joint initiative with the USA will make it possible to accelerate the development of a global nuclear civil liability regime based on existing conventions between States.

In particular, France considers that the Paris and Brussels Conventions and the Vienna Convention, in their revised versions, as well as the Joint Protocol relating to the application of the Vienna and Paris Conventions, constitute a suitable system for the compensation of nuclear damage. I would like to note that the French National Assembly has just passed the act to ratify the Joint Protocol. The French instrument of ratification may therefore now be deposited.

Mr. Chairman,

In the field of nuclear security, in compliance with the commitment made by the French Prime Minister at the Seoul Summit in April 2012, France, which hosted an IPPAS (International Physical Protection Advisory Service) mission in November 2011, organized in December 2013, in collaboration with the IAEA, the first international seminar devoted to lessons learned from, and the assessment of, this type of mission.

Furthermore, France is especially involved in the issue of the safety and security of radioactive sources. We will continue to support the international efforts deployed by the IAEA to improve the safe and secure management of radioactive sources. For French origin sources, we are pursuing all necessary measures to secure, or, if deemed necessary, repatriate sources, in cooperation with the Agency. An operation to repatriate two high-activity sources was conducted last December in Sudan, in cooperation with the IAEA and Sudanese authorities. Other operations are being prepared.

As suggested by the President of the French Republic during the summit in The Hague, France sincerely hopes for the creation of a structure grouping together countries which export high-activity radioactive sources, to define together rules and good practice, and in particular agree on the principle of returning disused sources to the supplier.

Mr. Chairman,

The nuclear sector has an essential role to play outside the production of electricity, in the fields of healthcare, agriculture, the environment and the management of water resources, to promote the development of the poorest countries and meet their real needs. France would like to pay tribute to the driving role played by the IAEA in this area. By promoting nuclear science and applications and through its programme of technical cooperation, the Agency actively contributes to the fulfilment of the Millennium Development Goals.

To conclude, Mr. Chairman.

The responsible development of nuclear energy is a major challenge for the future of our planet. We must continue to work to promote this development, which will enable the international community to meet the sizeable economic, environmental and human challenges which lie ahead. Equally, now more than ever, nuclear safety

must be an absolute priority and guide our actions in terms of the development of nuclear energy. This must be our collective priority.

Thank you, Mr. Chairman.